

Ce bulletin est à retourner à l'adresse suivante :

Association des Maires Ruraux du Doubs – 7 avenue de la Gare d'Eau – 25031 BESANCON CEDEX

Tél : 03 81 25 88 40

Ou par mail : amr25@doubs.fr

Ce bulletin vaut facture pour le règlement par votre Trésorerie

IDENTITE

COMMUNE DE :

SIRET DE LA COMMUNE (pour facturation Chorus Pro) :

ADRESSE POSTALE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

Mail mairie : Téléphone :

NOM et PRENOM de l' élu(e) :

Fonction :

Mail de l' élu(e) : Portable :

(Ces informations personnelles sont uniquement réservées au fichier de l'AMR25)

COTISATION ANNUELLE

La cotisation annuelle à l'AMRF/AMR25 comprend :

- Adhésion nationale (1)
- Adhésion départementale
- Un abonnement au mensuel « 36 000 communes (2) »

Votre commune :

- | | | |
|---|-----------|--------------------------|
| - De 1 à 100 habitants : | 90 euros | <input type="checkbox"/> |
| - De 100 à 500 habitants : | 110 euros | <input type="checkbox"/> |
| - De 500 à 1 000 habitants : | 130 euros | <input type="checkbox"/> |
| - Communes de plus de 1 000 habitants : | 150 euros | <input type="checkbox"/> |

TOTAL A REGLER

(1) Comprend des newsletters mensuelles, un dépannage juridique, un accès privilégié à Campagnol.fr, à des informations régulières sur les actions de l'AMRF

(2) Abonnement annuel au « 36 000 communes »

INFORMATIONS POUR LE REGLEMENT

Association des Maires Ruraux Doubs - Hôtel du Département

7 avenue de la Gare d'Eau – 25 031 BESANCON CEDEX

SIRET : 419 479 902 00027

Coordonnées bancaires : Crédit Agricole de Franche-Comté

Agence de Baume les Dames

Code banque : 12506 Code guichet : 20002

RIB : 12506-20002-257873391010-74

IBAN : FR76 1250 6200 0225 7873 9101 074

Code BIC : AGRIFRPP825

Fait à,

Le

Signature et tampon